

## Les croisades, un fléau pour l'Europe

On peut, je pense, réduire aux résultats suivants les effets que les croisades produisirent sur les sciences en général, et la médecine en particulier.

1° Le système féodal reçut un choc violent. Le tiers-état, sorti de l'esclavage, se rendit redoutable au clergé et à la noblesse, et la considération que procurait le commerce devint un motif puissant d'émulation. Tout individu, fût-il même serf, qui se rangeait sous l'étendard de la croix, cessait d'être soumis à la juridiction de son baron, et passait, avec de grands priviléges, sous celle du chef de l'Eglise. Les croisades augmentèrent le nombre des hommes libres et le zèle pour les arts. Depuis cette époque, toutes les sciences utiles firent des progrès proportionnés à ceux de la liberté, et le nombre des médecins qui n'étaient pas moines devint réellement plus considérable qu'auparavant (1).

2° Mais la superstition s'accrut à un point inconcevable, parce qu'on trouva dans l'Orient l'occasion de satisfaire le goût pour le merveilleux et les aventures chevaleresques. En effet le dixième siècle fut l'âge d'or des reliques et des miracles ; et l'attente générale dans laquelle on vivait de voir arriver la fin du monde, nous donne une triste preuve du joug pesant sous lequel les préjugés faisaient courber la raison. Toute l'armée d'Othon se dispersa subitement à l'apparition d'une éclipse de soleil, qui la remplit de terreur, et qui fut regardée comme l'annonce du malheur qu'on attendait depuis longtemps. Cependant les ténèbres du dixième siècle ne furent rien encore, si nous les comparons à celles des onzième et douzième. Jamais on ne vit plus de signes dans le ciel et sur la terre, que pendant les croisades. Une aurore boréale fit tant d'impression sur le faible esprit de l'empereur Henri IV, qu'il se soumit humblement au pontife de Rome. Une branche particulière de la fausse philosophie des Orientaux, l'astrologie trouva, depuis cette époque, plus de partisans parmi les médecins de l'Occident, qu'elle n'en compta jamais même chez les Arabes ; car je ne trouve chez aucun écrivain de cette nation la réunion de l'astrologie avec la médecine, que plusieurs écrivains ont prétendu y découvrir. Mais cette théosophie eut tant de charmes pour les médecins des peuples occidentaux, que les sages raisons de Fracastor (2), et d'autres hommes d'un mérite égal au sien, ne suffirent pas pour déraciner cette pernicieuse folie.

C'est aussi au onzième siècle que les rois d'Angleterre et de France prétendirent jouir du pouvoir miraculeux de guérir le goitre et les écrouelles par le simple attouchement. Edouard-le-Confesseur, dont tous les historiens vantent la piété exemplaire, exerça le premier cet art nouveau. Bientôt les souverains de la France s'arrogèrent le même pouvoir, et Philippe 1er se rendit déjà célèbre par sa grande habileté à guérir les goitres. Saint Louis fut le premier qui, pour entreprendre ces cures, mit le signe de la croix en usage; car, avant lui, les rois se contentaient de prononcer quelques paroles catholiques.

3° Le nombre des hôpitaux s'accrut prodigieusement, soit parce qu'on voulut imiter les Orientaux qui avaient multiplié beaucoup ces sortes d'établissements soit parce que la lèpre, qui, depuis les croisades, s'était propagée dans tout l'Occident, rendit les hospices plus nécessaires qu'auparavant. Au septième siècle, les marchands d'Amalfi avaient déjà établi à Jérusalem l'hôpital de Saint-Jean-l'Aumônier, où ils entretenaient, pour soigner les malades, des hommes qui furent, dans la suite, connus sous le nom de Johannites. Avant les croisades, c'est-à-dire avant 1092, il y avait en Palestine des congrégations dont le premier devoir était de soigner les pèlerins malades. C'est ainsi que se formèrent successivement celles de Sainte-Marie et de Saint-Lazare, qui devinrent riches et puissantes par les legs des personnes qui mouraient, les présents de celles qui guérisaient, et les dotations des princes. C'est ainsi également que naquirent les ordres formidables des Templiers, des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, etc., que Gustave III voulut, dans des temps plus modernes, rappeler à leur destination primitive, en les chargeant de la surveillance des médecins et des hôpitaux. Raymond du Puy, troisième grand-maître de l'ordre des chevaliers de Saint-Jean, et qui se nommait aussi magister hospitalis, fixa le premier les statuts, les serments et les vêtements de cette congrégation, à laquelle il ne donna une forme militaire que pour la mettre en état de repousser les attaques des infidèles. Les manteaux mêmes de ces chevaliers étaient des symboles de leur véritable profession, car ils avaient la même forme que ceux dont les statues antiques d'Esculape et d'Hippocrate sont décorées. Les chevaliers de Saint-Lazare, qui s'occupaient exclusivement de guérir la lèpre, devaient toujours avoir un lépreux pour grand-maître. Les Frères hospitaliers du Saint-Esprit furent, en 1070, réunis à Montpellier, par le chevalier de la Trau, en un ordre qui se destina aussi à soigner gratuitement les malades (3). Plusieurs membres de cet ordre religieux établirent à Rome une maison pour les enfants illégitimes, et le pape Innocent III confirma cette institution en 1210. Les Frères hospitaliers de Saint-Antoine, à Vienne en Dauphiné, méritent encore d'être cités ici ; Gaston les établit en 1096. Il est du reste hors de doute que tous ces chevaliers guérissaient les pèlerins malades d'une manière entièrement empirique ; et en effet on ne pouvait exiger autre chose de leur part. Gui de Cauliac en donne une preuve manifeste, et vraisemblablement nous leur devons plusieurs de nos plus célèbres baumes, onguents et antidotes.

4° La lèpre était devenue plus générale dans l'Occident (4). Ce ne sont pas les croisades qui ont apporté cette hideuse maladie en Europe; car, de temps immémorial, elle s'observait assez communément en France et en Italie (5). On connaît même plusieurs règlements de Rotharic, roi des Lombards contre les lépreux ; mais, s'il est permis de s'exprimer ainsi, les croisades rendirent la lèpre constitution séculaire, parce qu'elles combinèrent celle de l'Orient avec celle de l'Occident. Les taches qui annonçaient cette maladie dans l'Occident, ressemblaient assez bien aux symptômes par lesquels elle débutait chez les Orientaux, mais, depuis sa première apparition, aucun écrivain de l'Orient n'avait observé la lèpre confirmée et ses diverses espèces aussi bien que le firent les Européens après le temps des croisades, car le génie de l'observation appartient plutôt à l'Occident qu'à l'Orient. Il est aussi fort remarquable que les écrivains français et anglais décrivent bien mieux que les Arabes la fièvre qui accompagne ordinairement l'invasion de la lèpre, soit parce qu'elle se joignait plus fréquemment à l'affection cutanée chez les peuples occidentaux, soit parce que ces derniers observaient plus attentivement. Parmi les espèces de la lèpre déclarée, le baras blanc des Arabes se rencontre bien moins souvent chez eux

que dans les écrits des médecins européens, et la variété de cette espèce que les arabistes nommèrent lèpre tyrienne, et qu'ils attribuèrent au phlegme, parait en particulier avoir été presque complètement négligée par les Arabes. La lèpre rouge, lepra alopecia, paraît aussi n'appartenir qu'aux pays occidentaux, et être peu à peu dégénérée de manière à donner naissance au mal de Tosa des Asturies, et à la pelagra de la Lombardie ; peut-être la disposition scorbutique avait-elle part à cette modification de la lèpre. Du reste, la méthode curative n'éprouva pas le moindre changement. On rejettait les irritants extérieurs, qu'on aurait cependant dû recommander pour éloigner la maladie des parties internes, et on se contentait des indications générales contre les qualités élémentaires.

D'après l'esprit généralement répandu dans ces siècles de barbarie, on croyait la lèpre envoyée d'une manière immédiate par Dieu : on la regardait comme un moyen de mettre son âme dans la voie du salut, et de devenir le favori de Dieu et de ses saints. Ces idées conduisirent naturellement les dévots à penser qu'on ne pouvait mieux se mortifier et se sanctifier qu'en soignant un lépreux, qu'en basant et léchant ses ulcères. L'exemple de saint Louis est une preuve que les rois eux-mêmes n'hésitaient pas à expier ainsi leurs péchés. Tous les trois mois ce prince visitait les maladreries, rendait aux lépreux les services les plus abjects, leur mettait les aliments dans la bouche, et leur basant les mains et les pieds tout dégouttant de sanie. On en raconte autant de Henri III, roi d'Angleterre, qui rendait les mêmes offices aux lépreux le jeudi gras. Robert I, fils de Hugues Capet, introduisit cet usage en France en 1030 (6). Bruno, archevêque de Toul, devenu depuis pape sous le nom de Léon IX, reçut chez lui un lépreux qui errait dans les rues, et auquel il voulait consacrer tous ses soins : il le fit coucher dans son lit ; mais, étant entré le matin dans la chambre, il trouva que le malade avait disparu. N'était-il pas alors naturel de penser que Jésus-Christ avait pris la forme d'un lépreux pour apparaître à l'évêque ? Doit-on, d'après ces usages superstitieux, être étonné que la lèpre soit devenue si générale, et ait exercé de si grands ravages ?

Mais d'autres causes non moins importantes contribuèrent encore à propager cette maladie. D'un côté les vêtements de laine, alors bien plus généralement répandus que ceux de toile, étaient très propres à conserver longtemps les germes de l'infection, quoique cependant, en Allemagne au moins, l'usage des étoffes de fil soit aussi ancien que celui des étoffes de laine. De l'autre, les bains publics furent, jusqu'au seizième siècle, tellement multipliés chez les Français et les Allemands, aux yeux desquels ils passaient pour l'un des plus grands besoins, que la défense faite par Henri IV de se baigner, contribua beaucoup à provoquer l'excommunication lancée contre ce monarque infortuné, et que Jacques des Parts ayant interdit les bains publics vers la fin du quinzième siècle, fut sur le point de devenir victime de la fureur des Parisiens. Presque tous les couvents avaient une salle où l'on faisait baigner et ventousser les indigents. Moehsen a parfaitement dépeint le luxe qu'on étala depuis les croisades dans les maisons de bains.

Toutes ces causes réunies multiplièrent la lèpre à un point tel, qu'au treizième siècle on comptait en France seulement deux mille léproseries, et que l'Europe entière renfermait environ dix-neuf mille établissements semblables. Les lépreux acquéraient quelquefois des richesses si extraordinaires, que Philippe V, roi de France, les accusa de fomenter une révolte, et voulut les faire tous brûler pour confisquer leurs biens.

Les ordonnances de police contre la lèpre n'étaient qu'une imitation de celles qui se trouvent dans les lois de Moïse. On obligeait les lépreux de fuir la société. Ils ne pouvaient entrer qu'à certaines époques dans les villes, ni toucher autrement qu'avec un bâton ce qu'ils voulaient acheter. S'ils rencontraient quelqu'un sur une route, il fallait qu'ils s'éloignassent précipitamment, ou se placent de manière que le vent ne pût porter les exhalaisons de leurs corps sur les personnes saines. Ils étaient tenus de faire sans cesse du bruit avec une crêcelle, et de porter deux mains artificielles de laine blanche, pour qu'on pût les reconnaître de loin. Dans les lieux où ne se trouvait pas de maladreries, on leur élevait des huttes, cucurbitae, stellae, en rase campagne ; on les bannissait solennellement de la société ; on les conduisait à l'église, lisant l'office des morts, les aspergeant d'eau bénite, et pratiquant, en un mot, toutes les cérémonies observées dans les funérailles : tant on était persuadé que la lèpre ne pouvait jamais guérir. Nous verrons par la suite comment elle diminua peu à peu dans le quinzième siècle, et donna lieu, par sa dégénérescence, à la maladie syphilitique.

5° Une infinité de maladies impures se déclarèrent après les croisades. Je veux surtout parler des affections des parties génitales qui sont les suites d'un commerce impur, et que j'attribue aux progrès de la dépravation des mœurs. Je pense que ces débauches incroyables furent la suite de la grande disproportion de nombre existante entre les deux sexes ; car alors on comptait presque généralement sept femmes contre un seul homme. Depuis lors aussi les couvents de femmes augmentèrent considérablement ; mais comme toutes celles qui s'y renfermaient n'étaient pas d'humeur à observer le vœu de chasteté, les ecclésiastiques se firent un cas de conscience de pourvoir à leurs besoins. Robert d'Arbrissel, prédicateur célèbre, inspiré par le Saint-Esprit, résolut de protéger les femmes délaissées, les veuves, et les jeunes filles avides des plaisirs de l'hymen. Deux ans après la première croisade, il établit à Poitiers l'ordre de Fontevraud, qui se propagea bientôt dans toute la France, et qui avait pour but la conversion des femmes célibataires. En vain on lui représenta les dangers auxquels cette entreprise allait exposer sa vertu : il défia les tentations de l'esprit malin, et se fortifia de l'exemple de saint Jérôme. Ses sermons convertirent plusieurs maisons de débauche, et engagèrent les prostituées à se renfermer dans les cloîtres. En 1115, la reine Bertrade, femme à la fois de Foulques, comte d'Anjou, et du roi Philippe II, entra dans cette congrégation, qui comptait déjà au moins vingt couvents. A la mort de Robert, une femme lui succéda dans son généralat. Il l'avait ordonné ainsi, parce que Dieu lui-même suivit les ordres delà Sainte-Vierge, C'est de cette manière qu'il témoigna au sexe féminin sa reconnaissance pour les plaisirs qu'il lui avait procurés ; car la chronique l'accuse d'avoir choisi toujours les plus belles femmes pour leur faire partager sa couche, et se soumettre ainsi à un martyre d'un nouveau genre. Dans ses voyages, il avait soin d'emmener avec lui quelques-unes de ces charitables

sœurs, et il les distribuait en route dans les auberges, afin qu'elles veillassent aussi de leur côté à ce que la dépopulation ne fît pas trop de progrès. Pierre de Rossy fonda un établissement pareil à Paris, dans le faubourg Saint-Antoine.

Les Révérines ou Sœurs Blanches doivent leur origine à une cause semblable. Elles se formèrent, au treizième siècle, à Marseille, en un ordre que le pape Nicolas III et le roi saint Louis confirmèrent sous le nom de Filles-Dieu, Toutes les filles dégoûtées des jouissances mondaines étaient admises dans cet ordre, où elles pouvaient apporter plus de choix et de goût dans leurs plaisirs. L'ordre séculier des Femmes ambulantes s'établit aussi au commencement du douzième siècle, et dut de même sa naissance à l'insuffisance des hommes en état de contracter les liens du mariage. Ces filles se rendaient dans les villes où se tenaient les foires, les diètes et les conciles, et y servaient les ecclésiastiques sous le nom de belles femmes. Enfin les maisons publiques se multiplièrent tellement après les croisades, que les plus petites villes en renfermaient plusieurs. Jusqu'au quinzième siècle ces lieux de prostitution furent surveillés dans plusieurs endroits par le magistrat; dans d'autres, par le doyen du chapitre; et dans certains, par le bourreau. Les filles s'y choisissaient une reine ou abbadesso, baylouno en langue provençale; mais en Angleterre elles étaient soumises à un homme appelé stewholder. Leurs supérieures devaient veiller à ce qu'aucune d'entre elles ne fût infectée des suites d'un commerce impur, mal vengut de paillardiso, ou de la gonorrhée avec ardeur brûlante pendant l'émission des urines, the perilous infirmity of brenning. A cette fin, il était d'usage dans la ville d'Avignon de les faire visiter tous les samedis par un chirurgien; et en Angleterre, le supérieur était puni d'une amende de cent schellings lorsque l'une d'elles infectait un homme. Jusqu'au temps de Luther, les maisons publiques furent généralement regardées par la police comme une institution nécessaire, et le nombre n'en était guère moins grand que celui des auberges chez nous. Toutes ces circonstances durent contribuer extraordinairement à propager les maladies impures; ce qui nous explique pourquoi depuis le douzième siècle les médecins de l'Occident publièrent une quantité si prodigieuse de traités sur la gonorrhée, les chancres, les bubons et le gonflement des testicules. Il est vrai que ces accidents locaux se comportaient d'une tout autre manière que ceux de la véritable maladie vénérienne; car avant la fin du quinzième siècle, je ne connais pas un seul exemple de syphilis générale à laquelle ils aient donné naissance; mais j'espère prouver historiquement par la suite, que très probablement ce sont ces accidents qui ont produit la maladie syphilitique.

6° Les croisades étendirent le commerce. Les marchandises et les médicaments de l'Orient affluèrent en plus grande abondance dans l'Occident. Jusqu'alors les villes de la mer Baltique étaient presque les seules qui fissent le commerce de l'Allemagne par Wisby. Moscou et Kiev, et les Allemands ne tiraien de l'Orient que des maroquins, des soieries et des pelleteries; mais après les croisades, les Etats de Venise et de Gênes firent pencher la balance de leur côté, parce que leurs flottes conduisaient les vivres aux armées chrétiennes de l'Orient, où elles prenaient en échange des épiceries et des denrées de toute espèce, que les marchands de ces deux nations débitaient en Italie et en Allemagne. On attacha dès-lors

un plus grand prix aux drogues tirées du Levant, et l'usage des médicaments indigènes tomba de jour en jour en désuétude.

Kurt Sprengel, *Histoire de la Médecine, depuis son origine jusqu'au dix-neuvième siècle*, Lebègue, Paris, p. 567-79, traduit de l'allemand par A. J. L. Jourdan.

(1) Pour l'esprit « éclairé » qu'était l'auteur, il va sans dire que l'émancipation du tiers-état fut une chose positive ; que le développement du commerce fut une chose positive ; que le zèle pour les arts fut une bonne chose ; que le nombre grandissant d'hommes « libres », c'est-à-dire, en général, de serfs émancipés fut une bonne chose ; que l'essor des sciences utiles fut une bonne chose. En revanche, d'un point de vue supérieur, tout ce que cet esprit « éclairé » considère comme un progrès constitue réellement une régression : le passage des derniers restes d'une société, nolens volens, de type encore aristocratique à un conglomérat d'inférieurs réunis sous la bannière trinitaire de la science, de l'art et du commerce.

(2) Girolamo Fracastoro (Fracastor), médecin italien, précurseur de la notion de contagion. [Note de l'Editeur]

(3) Rien n'est gratuit. Comme indiqué par l'auteur, les ordres devinrent riches en partie grâce aux « legs des personnes qui mouraient [dans les hôpitaux] ». Un autre aspect problématique de cet établissement est la promiscuité, propice à la contamination. Jusqu'au XIXe siècle, il n'était pas rare que des hôpitaux – et des prisons – deviennent la proie de maladies infectieuses et que les malades qui s'y trouvaient soient décimés ainsi que le personnel (voir Howard, J., *L'état des prisons, des hôpitaux et des maisons de force en Europe au XVIIIe*. Avec ce qu'on appelle les « progrès de l'hygiène » et les « découvertes médicales », l'hôpital est désormais un lieu d'où le malade sort davantage, s'il est permis de s'exprimer ainsi, vivant que mort ; « la priorité dans les hôpitaux est donnée au risque biologique et à l'aérobiocontamination, la surveillance microbiologique étant intégrée dans la prévention des infections nosocomiales pour les patients.

« Pourtant, de par ses activités spécifiques, l'hôpital constitue un univers dans lequel de nombreuses sources d'émission de substances chimiques de nature très diverses sont présentes. Elles peuvent conduire à une exposition chronique du personnel qui y travaille », les malades, forcément, n'étant pas non plus épargnés

([http://www.appa.asso.fr/\\_docs/7/fckeditor/file/Revues/AirPur/Airpur\\_80\\_Berrube.pdf](http://www.appa.asso.fr/_docs/7/fckeditor/file/Revues/AirPur/Airpur_80_Berrube.pdf)) D'autre part, les hôpitaux doivent faire face à une prévalence de plus en plus élevée de bactéries multirésistantes aux antibiotiques. « Les unités de soins intensifs sont les plus concernées mais de nombreux autres secteurs de soins aussi. Cette situation épidémique est liée à 2 facteurs : d'une part la pression de sélection exercée par les antibiotiques administrés à 25 à 40 % des patients hospitalisés, d'autre part, la transmission inter-humaine de clones résistants qui paraît essentiellement s'effectuer par le manuportage des personnels. Cette forte prévalence induit la prescription accrue d'antibiotiques à large

spectre et/ou encore actifs. Cette prescription génère des surcoûts et accentue la pression de sélection. Par ailleurs, des arguments suggèrent qu'une résistance de prévalence élevée [pourrait] accroître la morbidité et l'incidence des infections nosocomiales. »

<http://cat.inist.fr/?aModele=afficheN&cpsidt=3010667>) Aux Etats-Unis, les infections nosocomiales, c'est-à-dire les infections contractées dans un établissement de santé, concernent environ 10% des patients hospitalisés et sont responsables d'une centaine de milliers de décès par an, ce qui représente un manque à gagner conséquent pour l'industrie pharmaceutique, dont l'esprit est de conserver en vie aussi longtemps que possible sous médicaments des individus préalablement rendus malades par ces mêmes médicaments.

De plus, les établissements sanitaires et médico-sociaux comptent parmi les plus gros pollueurs, dans les pays industrialisés comme en France ([http://www.lesechos.fr/20/04/2011/LesEchos/20916-046-ECH\\_hopitaux-et-pollution—l-etat-d-urgence.htm](http://www.lesechos.fr/20/04/2011/LesEchos/20916-046-ECH_hopitaux-et-pollution—l-etat-d-urgence.htm)).

Pour une brève, mais instructive, histoire de l'hôpital, voir [http://www2.univ-mlv.fr/mastergu/Docs IMO/Memimo\\_0506/deglanne.pdf](http://www2.univ-mlv.fr/mastergu/Docs IMO/Memimo_0506/deglanne.pdf). [Note de l'Editeur]

(4) « Nous possédons de nombreux documents sur l'incidence des Croisades quant à la maladie. Rakoto-Ratsimanga signale à ce sujet que les cinq premières expéditions en Terre Sainte se soldèrent par l'augmentation inquiétante du nombre des lépreux, la construction de léproseries et la constitution des Communes. Le retour des Croisés transforma l'endémie en épidémie meurtrière. Moreno Toral, E., Lopez Diaz, T., La lèpre : histoire d'une maladie stigmatisante, p. 16 – <http://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhm/hsm/HSMx2001x035x001/HSMx2001x035x001x0013.pdf>.

(5) L'origine de la lèpre fait l'objet de plusieurs hypothèses, dont les trois principales sont l'égyptienne, la juive, l'hindoue ; ibid. p. 14-15. [Note de l'Editeur]

(6) Au « moyen-âge », un certain nombre de saints aussi étaient coutumiers de ce genre de pratique. [Note de l'Editeur]